

# CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Seance du 06 decembre 2016 à 18 heures 00 minutes  
Mairie

**Présents :**  
M. LAUWERS Marc, M. LECLERE Patrice, M. LEFFEVRE Christophe, M. MACQUART André, Mme PERRARD Annie

**Absent(s) :**  
M. ALLOUCHERY Arnaud, M. BROCHET Louis, M. LACOURTE Jean-Pierre, M. LEVEQUE Grégory, M. POINTILLART Anthony

**Secrétaire de séance :** M. MACQUART André

**1- Compétence voirie**  
La compétence "voirie" est reprise par la communauté urbaine du grand reims à compter du 1er janvier 2017.  
Le programme d'aménagement des voiries suivantes:  
rue de l'église, rue des fontaines, rue des vignes et rue de la garenne est pris en charge par la communauté urbaine.

**2- Platond, murs de la nef et des bas-côtés de l'église**  
La mission d'assistance maître d'ouvrage est confiée à la société S2R pour un coût de 3230.00 € HT, la mission de contrôle technique est confiée à la société QUALICONSULT pour un coût de 1250.00 € HT, la mission de coordination SPS est confiée à la société BECS pour un coût de 1000.00 € HT.

**3- Syndicat du Rouillat**  
Afin que le syndicat puisse bénéficier d'une aide financière de l'agence de l'eau, il a été demandé à toutes les communes adhérentes au syndicat du rouillat de s'engager à ne plus utiliser de produits phytosanitaires et à utiliser des matériaux alternatifs de desherbage.

**4- Logement communal**  
Le logement communal se libère à partir du 1er janvier 2017, trois candidatures sont à étudier:  
- M. Frédéric LEFORT,  
- M. Kévin VANNIER,  
- M. Christophe JALONNEIX.

Le logement est attribué à M. Frédéric LEFORT. Le loyer s'élève à 490.00 € et 60.00 € de charges. Il est demandé à Maître Laurent VILLET d'établir un état des lieux et le bail de location.

**5- Cérémonie des vœux**  
La cérémonie des vœux aura lieu le 20 janvier 2017 à 18 heures.